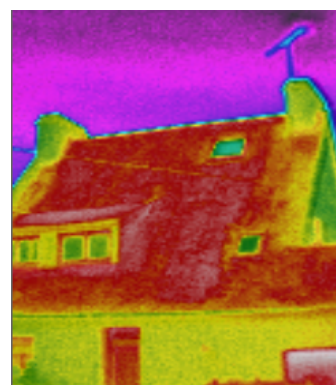


La thermographie infrarouge

Le froid s'installe, c'est le moment de visualiser les déperditions de chaleur de son logement pour pouvoir ensuite les limiter. Pour cela il existe des moyens simples : vérifier la présence de gel sur la toiture, passer la main autour des menuiseries ou des prises électriques pour détecter les infiltrations d'air froid. Une méthode plus précise permet de visualiser les pertes de chaleur causées par des défauts d'isolation ou par les fuites d'air : c'est la thermographie infrarouge.

Cette technique doit être réalisée à l'aide d'une caméra thermique. Cet outil compile plusieurs mesures instantanées de température apparente afin de former une image où chaque couleur est associée à une température.



Pour réaliser une image thermographique lisible et interprétable, il est nécessaire d'avoir une différence de température importante entre l'intérieur et l'extérieur du logement (d'environ 15°C). Il est donc conseillé de réaliser ce type d'étude en hiver lorsque le logement est chauffé. La thermographie étant l'image des températures émises par les parois, il faut éviter que la température des parois soit perturbée ou modifiée par l'environnement extérieur (vent, pluie, rayonnement solaire, reflet thermique du ciel ou d'un autre bâtiment, etc.). Il est donc préférable de réaliser les prises de vue par temps sec et avant que le bâtiment ne soit exposé au rayonnement solaire (très tôt le matin, avant le lever du soleil).

Pour éviter toutes ces perturbations, il est conseillé de réaliser les thermographies depuis l'intérieur du logement. Cette méthode permet de détecter des défauts d'isolation, d'étanchéité à l'air, des infiltrations d'eau, des problèmes dans les réseaux de chauffage, ou les ponts thermiques de façon précise.

Bien qu'aujourd'hui il soit possible de louer ce type de matériel, il est conseillé de faire réaliser une étude thermographique par un professionnel formé à ce type de prestation. En effet, pour avoir des résultats exploitables, il faut effectuer des réglages spécifiques sur la caméra. Il faut également avoir connaissances des « pièges » de la thermographie : angle de prise de vue, type de matériaux visés (matière, émissivité, inertie, etc.), impacts de l'environnement... Il est ensuite indispensable d'avoir des notions de thermique pour pouvoir interpréter correctement les thermographies. Afin d'exploiter au mieux les résultats de l'étude, il est nécessaire que le professionnel fournisse un rapport avec une analyse de chaque prise de vue.

Tarifs indicatifs pour une maison de 100 m² sur 1 niveau :

- étude thermographique (avec rapport explicatif) : entre 300 et 400 €
- pour un bilan approfondi avec thermographie, rapport et calcul de consommations (type étude thermique) : environ 650 €

La caméra thermique permet de **visualiser les pertes de chaleur** mais elle **ne permet pas de les quantifier**. Pour cela il est nécessaire de réaliser un bilan thermique du logement. Vous pouvez contacter un Espace Info Energie pour qu'un conseiller analyse avec vous les faiblesses et les qualités de votre logement et propose des solutions afin d'améliorer ses performances énergétiques.

Espace Info Energie de Dinan Agglomération au 02.96.87.42.44 du lundi au vendredi de de 13h30 à 17h30.